



## **38EME CONGRES NATIONAL DES SEM A BORDEAUX**

### **ATELIER SEM ET COOPERATION TRANSFRONTALIERE**

La coopération transfrontalière reste un domaine d'avenir pour les Sem, et pourrait le rester encore quelques années...

Beaucoup reste en effet à bâtir dans ce domaine, à commencer par une très bonne connaissance réciproque entre les différentes parties prenantes (Etat, collectivités locales, ...) et la mise en place d'un maître d'ouvrage public, avant de se poser la question du maître d'ouvrage délégué.

Jaques HOUBART, directeur de la mission opérationnelle transfrontalière (MOT) a dressé un état des lieux des récentes avancées au plan communautaire et national : doublement de l'enveloppe de fonds structurels affectés à la coopération transfrontalière pour la période 2007-2013, création de deux nouveaux outils, le groupement européen de coopération transfrontalière et le district européen.

Jean-Marie BLANC, chef du projet Pyrénées au Conseil régional d'Aquitaine, a apporté son témoignage sur le Sud-ouest, et souligné que « faire du transfrontalier, c'est entrer dans la complexité et accepter d'appréhender la diversité. L'effet frontière s'atténue, mais on finit cependant par buter dessus » a-t-il conclu.

Si la création de Sem dédiées à la coopération transfrontalière reste par conséquent rare, un certain nombre de Sem déjà existantes n'en sont pas moins déjà engagées dans des activités transfrontalières, avec succès, le plus souvent sur des missions plutôt légères de conseil et d'étude ne nécessitant pas d'investissements lourds, comme la SED de Haute-Savoie.

Les participants se sont prononcés en faveur de l'élaboration d'un guide d'analyse comparé « outils de la coopération transfrontalière, mode d'emploi », et ont accueilli favorablement la proposition de la Fédération de développer un réseau d'échange entre Sem intervenant dans le transfrontalier.

PJ : note de synthèse de M. HOUBART